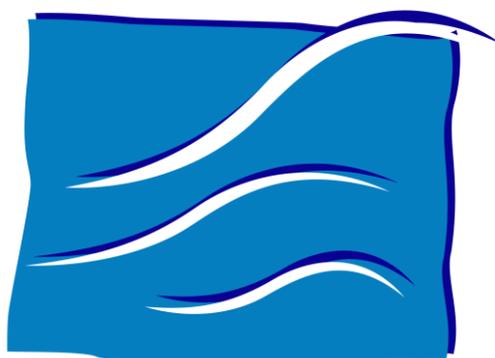


EXERCICE 2018

**Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité
du Service public**

Eau potable



SYNDICAT DES EAUX

DE LA HAUTE LOUE

**Rapport relatif au prix et à la qualité du service public eau potable pour
l'exercice présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général
des Collectivités Territoriales.**

Juillet 2019

Table des matières

1.	NOTE LIMINAIRE	4
2.	PRÉSENTATION DU SERVICE	4
2.1	Présentation du territoire desservi	4
2.2	Estimation de la population desservie (D101.0)	5
2.3	Mode de gestion du service	5
3.	L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE	6
3.1	La qualité de l'eau	6
3.2	Les ressources	6
3.3	Les usines de production	7
3.4	Le réseau	7
4.	CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE	7
4.1	Nature des ressources en eau	7
4.2	Catégories de volumes	8
4.3	Nombre de clients	8
4.4	Volumes vendus au cours de l'exercice	9
4.5	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	9
5.	TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE (D102.0)	9
5.1	Modalités de tarification	9
5.2	Facture d'eau type	10
5.3	Recettes	11
6.	SERVICE CLIENT	11
6.1	Satisfaction client (P155.1)	11
6.2	Recouvrement (P154.0)	12
7.	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	12
7.1	Montants financiers (Syndicat)	12
7.2	Etat de la dette du service (Syndicat) (P153.2)	12

7.3	Amortissements (Syndicat)	13
7.4	Présentation des travaux engagés durant l'année 2018 (HT)	13
8.	INDICATEURS DE PERFORMANCE	16
8.1	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	16
8.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)	16
8.3	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	16
8.4	Indice linéaire de pertes (P105.3 et P106.3)	16
8.5	Réparations	17
9.	INDICATEURS DU DÉCRET du 2 mai 2007	18

1. NOTE LIMINAIRE

Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, sont destinés à l'information des usagers et à la transparence de la gestion des services. Ils détaillent les activités réalisées durant l'exercice par la collectivité pour ses compétences.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2224-5, le maire ou le président présente un rapport annuel à son assemblée délibérante. Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à disposition du public dans les conditions prévues à l'article L 1411-13 du CGCT.

Le décret 95-635 du 6 mai 1995, fixe les indicateurs techniques et financiers figurant obligatoirement dans le rapport.

De plus le rapport annuel doit respecter de nouvelles exigences depuis la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, selon le décret 2007-675 et l'arrêté du 2 mai 2007.

La circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 informe sur les modalités d'établissement du rapport, définissant notamment les « indicateurs de performance » dont les fiches sont nommées par des codes rappelés dans le présent rapport (Dxxx.x pour les indicateurs descriptifs ou Pxxx.x pour les indicateurs de performance).

2. PRÉSENTATION DU SERVICE

2.1 Présentation du territoire desservi

74 communes et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (compétente depuis le 1/01/18 pour le compte de 16 communes) adhèrent au SIE Haute Loue.

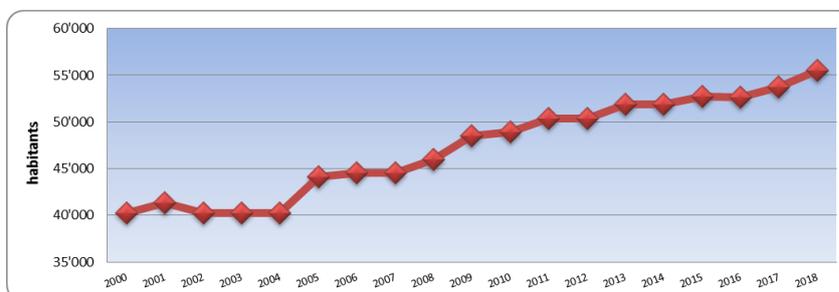
ADAM-LES-PASSAVANT, ADAM-LES-VERCEL, AISSEY, AUBONNE, AVOUDREY, BARTHERANS, BELMONT, BOUCLANS-VAUCHAMPS, BREMONDANS, BRETIGNEY-NOTRE-DAME, CESSAY, CHAMPLIVE, CHARNAY, CHAUX-LES-PASSAVANT, CHEVIGNEY-LES-VERCEL, CLERON, CONSOLATION-MAISONNETTES, COTEBRUNE, COURCELLES-LES-QUINGEY, COURTETAINE-ET-SALANS, DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS, DOMPREL, DURNES, ECHEVANNES, EPENOUSE, EPEUGNEY, ETALANS, ETRAY, EYSSON, FALLERANS, FLANGEBOUCHE, FOUCHERANS, GERMEFONTAINE, GLAMONDANS, GONSANS, GOUX-SOUS-LANDET, GRANDFONTAINE-SUR-CREUSE, GUYANS-DURNES, GUYANS-VENNES, LAVANS-VUILLAFANS, LAVIRON, L'HOPITAL-DU-GROSBOIS, LODS, LONGECHAUX, LONGEMAISSON, LES PREMIERS SAPINS, MAGNY-CHATELARD, MALBRANS, MEREY-SOUS-MONTROND, MONTIVERNAGE, MONTROND-LE-CHATEAU, NAISEY-LES-GRANGES, ORCHAMPS-VENNES, ORNANS, ORSANS, OSSE, PALANTINE, PASSAVANT, PASSONFONTAINE, PIERREFONTAINE-LES-VARANS, ROUHE, RUREY, SAINT-GORGON-MAIN, SAINT-JUAN, SAULES, SILLEY-BLEFOND, TARCENAY, TREPOT, VALDAHON, VENNES, VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP, VERNIERFONTAINE, VILLERS-SOUS-MONTROND, VOIRES.

Communes de la CAGB : ARGUEL, AVANNE-AVENEY, BEURE, LA CHEVILLOTTE, FONTAIN, GENNES, LE GRATTERIS, LARNOD, MAMIROLLE, MONTFAUCON, MORRE, NANCRAI, PUGEY, SAONE, LA VEZE, VORGES-LES-PINS.

2.2 Estimation de la population desservie (D101.0)

Le service public d'eau potable dessert **55'470 habitants**.

population									
2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
40'216	40'216	40'216	44'543	46'000	48'900	50'376	51'853	52'673	55'470



2.3 Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par contrat d'affermage.

Le contrat d'affermage a été signé avec :

SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX

Date de début de contrat : 01 octobre 2015

Durée de la délégation : 12 ans

Date de fin de contrat : 30 septembre 2027

Le périmètre d'affermage est constitué du territoire de l'ensemble des communes

Conventions d'achat d'eau :

Convention pour la fourniture d'eau potable

Nom du cocontractant : SIE de FROIDEFONTAINE

Caractéristiques de la convention : achat d'eau

Date d'effet de la convention : 02 janvier 2003

Durée de la convention : durée non limitée

Conventions de vente d'eau :

Le SIEHL fournit de l'eau aux collectivités suivantes.

- ✓ CAGB pour Besançon (Chapelle des Buis)
- ✓ Echay
- ✓ Epenoy
- ✓ Loray
- ✓ Montgesoye (Grange Forest)
- ✓ Mouthier-Haute-Pierre
- ✓ Plaimbois-Vennes
- ✓ Syndicat du Plateau des Combes
- ✓ Sancey-le-Grand
- ✓ SIE du Plateau d'Amancey
- ✓ SIE de Vellerot les Vercel
- ✓ Vaudrivillers / Lanans

La fourniture à ces collectivités a fait l'objet de conventions.

3. L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE

3.1 La qualité de l'eau

Plus de 99% des analyses bactériologiques ont respectées les limites de qualité d'eau.

Un seul prélèvement, réalisé à Silley-Bléfond, a mis en évidence une non-conformité. Dans un contexte d'arrêt de sécheresse niveau 3, les purges mensuelles préventives réalisées habituellement sur ce secteur défini comme « bout de réseau » ne pouvaient plus être réalisées, seuls les appoints mensuels de javel étaient faits au réservoir.

D'un point de vue physico-chimique, une seule non-conformité est à noter : un dépassement du paramètre nickel, provenant du réseau privé après compteur chez un abonné de Pierrefontaine-les-Varans.

Le Syndicat a validé un devis de mise en place de capteurs qualité eau (mesure du résiduel de désinfectant) sur le réseau pour cartographier la qualité de l'eau en continu. L'installation de ces capteurs a débuté fin 2018 et se poursuit en 2019.

3.2 Les ressources

Après un début d'année particulièrement pluvieux, la seconde partie de 2018 a été à nouveau marquée par une sécheresse historique sur le département et notamment le secteur Haut Doubs. Les ressources du Syndicat, de par leur nature, n'ont pas tellement subi cette sécheresse, hormis la source de la Tuffière qui a quasiment été à sec et le puits S1 qui ne donnait que 3000 m³/j au plus fort de l'étiage. Les autres ressources du Syndicat ont donc été plus sollicitées, d'autant plus que les besoins en eau ont été plus importants sur le périmètre du Syndicat mais également au niveau des ventes d'eau en gros.

La procédure de DUP pour la source de Nahin est toujours en cours.

Les études sur l'origine et les solutions à apporter aux goûts de terre/moisi présent sur le puits 5 de Montgesoye se poursuivent. Suite à l'étude hydrogéologique et la modélisation sur le champ captant réalisées par le cabinet REILE en 2017 ayant permis de poser comme hypothèse de l'origine du goût de terre/moisi, une mince couche organique au droit du puits 5, le Syndicat a lancé un appel d'offres pour réaliser un forage d'essai en dehors de cette couche pour valider l'absence de goût sur cette partie de la nappe (inférieure) et valider sa productivité.

Suite à l'étude bibliographique réalisée par le même cabinet sur les puits S1 et S3 de Lods en 2017 ayant mis en évidence la possibilité de trouver une ressource en karst profond sur le secteur, des essais géophysiques ont été réalisés en 2018, qui ont confirmé cette possibilité. Le Syndicat a lancé un appel d'offres pour réaliser un forage d'essai en karst profond dans les 2 ans à venir.

3.3 Les usines de production

Conformément au plan de renouvellement contractuel, les 2 armoires électriques de Montgesoye et de Sucrue, dont les études de conception avaient été lancées en 2017, ont été installées.

Station de Sucrue :

Le moteur électrique du groupe HautePierre 3 a été renouvelé.

Une opération de maintenance (renouvellement des roulements) a été réalisée sur les 3 pompes de refoulement et 1 pompe doseuse de bioxyde a été renouvelée.

Station de Montgesoye :

Une opération de maintenance (renouvellement des roulements) a été réalisée sur la pompe N°4 de refoulement de Montgesoye.

Le démarreur électronique du groupe de refoulement N°5 a été renouvelé.

STATIONS DE REPRISE OU DE SURPRESSION

Surpresseur de Valdahon – La Vierge :

La pompe 1 a été renouvelée. Celle en place était tombée en panne et ne pouvait être réparée.

3.4 Le réseau

La longue sécheresse de l'été et de l'automne 2018 est aussi un fait marquant pour le réseau de distribution puisque des pics de consommation ont été enregistrés au cours de la période. Ceux-ci rendaient plus difficile l'exploitation du réseau et notamment la recherche de fuites.

Le lavage des réservoirs a cessé à partir du 5 juillet et n'a pas repris en raison de l'arrêt de sécheresse en vigueur sur le département jusqu'au début de l'hiver.

4. CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

4.1 Nature des ressources en eau

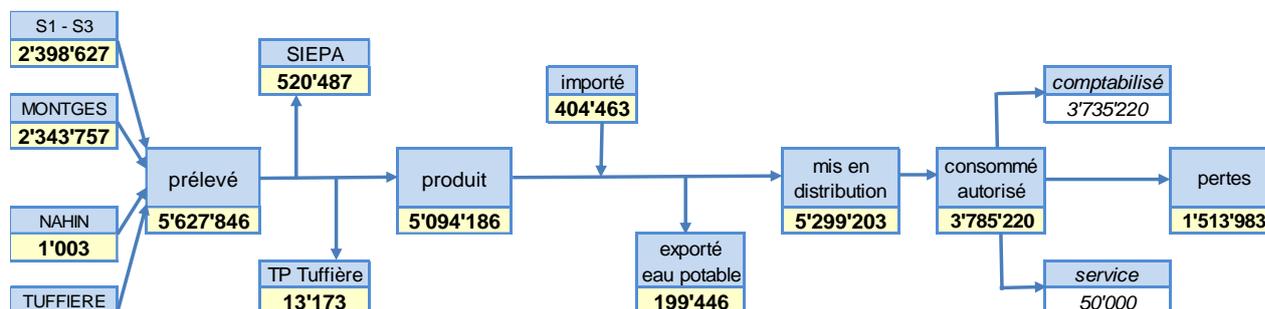
Les ressources sont les suivantes :

ressource	localisation	capacité m3/jour	volume prélevé (m3)	
			2017	2018
puits S1	LODS	4'320	783'152	823'056
puits S3	LODS	9'600	1'840'665	1'575'571
source Nahin	CLERON		1'651	1'003
puits Montgesoye	MONTGESOYE	8'000	2'509'440	2'343'757
source de la Tuffière <i>dont trop plein</i>	LODS		573'175	884'459
			50'938	13'173
volume total prélevé			5'708'083	5'627'846
volume acheté au SIE de Froidefontaine			451'820	404'463

4.2 Catégories de volumes

		m3/an						
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
A	volume prélevé	5'336'493	4'962'545	4'766'092	5'054'692	5'269'189	5'708'083	5'627'846
B1	volume EB exporté SIEPA	448'656	469'558	453'479	483'860	460'745	512'829	520'487
B2	trop plein Tuffière	234'556	66'374	134'224	76'774	153'597	50'938	13'173
C = A-B1-B2	volume produit	4'653'281	4'426'613	4'178'389	4'570'533	5'115'592	5'144'316	5'094'186
D	volume importé	377'255	323'946	433'778	333'214	262'971	451'820	404'463
E	volume exporté (hors SIEPA)	118'509	132'827	139'394	163'600	140'887	187'843	199'446
G = C+D-E	volume mis en distribution	4'912'027	4'617'732	4'472'773	4'740'147	4'776'931	5'408'293	5'299'203
H	volume comptabilisé	3'354'673	3'295'058	3'348'835	3'524'758	3'397'029	3'751'534	3'735'220
I	volume de service	56'472	52'476	58'270	50'567	50'000	50'000	50'000
J = H+I	volume consommé autorisé	3'411'145	3'347'534	3'407'105	3'575'325	3'447'029	3'801'534	3'785'220
K = G-J	volume de pertes	1'500'882	1'270'198	1'065'668	1'164'822	1'329'902	1'606'759	1'513'983
L	volume dégrévé	142'337	135'794	119'075	68'915	148'816	143'904	144'271
M = H-L	volume vendu	3'212'336	3'159'264	3'229'760	3'455'843	3'248'213	3'607'630	3'590'949

Synoptique représentant les volumes d'eau prélevés, transportés et vendus du Syndicat



4.3 Nombre de clients

abonnements	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
domestiques et assimilés	22'285	22'477	21'788	21'093	21'443	21'764	22'697
autres	0	0		82	78	689	79
TOTAL	22'285	22'477	21'788	21'175	21'521	22'453	22'776
	actifs et inactifs		actifs				

NOTA : l'augmentation importante de 933 clients en 2017 s'explique principalement par l'intégration de 641 clients supplémentaires de la commune d'Avanne-Aveney.

4.4 Volumes vendus au cours de l'exercice

	m3/an								
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
volume comptabilisé	3'383'178	3'285'142	3'354'673	3'295'058	3'348'835	3'524'758	3'397'029	3'751'534	3'735'220
volume dégrévé	92'160	70'720	142'337	135'794	119'075	68'915	148'816	143'904	144'271
volume vendu	3'291'018	3'214'422	3'212'336	3'159'264	3'229'760	3'455'843	3'248'213	3'607'630	3'590'949

4.5 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

linéaire en km	
conduites de distribution	1'181

5. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE (D102.0)

5.1 Modalités de tarification

Les tarifs applicables durant l'exercice sont les suivants :

	au 01.01.2018	au 01.01.2019
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)	19.38	19.38
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
inférieur à 300 m ³	0.7594	0.7594
de 301 à 1'500 m ³	0.6812	0.7012
supérieur à 1'500 m ³	0.5584	0.5984
délibération	03.04.2017	11.04.2018
Part du délégataire		
Part fixe (€ HT/an)	56.46	57.90
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
inférieur à 300 m ³	0.7515	0.7707
de 301 à 1'500 m ³	0.7102	0.7284
supérieur à 1'500 m ³	0.5450	0.5590
Taxes et redevances		
préservation des ressources en eau	0.0650	0.0650
lutte contre la pollution	0.2900	0.2700
TVA	5,5%	5,5%

Les tarifs « délégataire » correspondent à l'application des modalités définies au contrat d'affermage
 Les tarifs « collectivité » sont définis par délibération du Comité Syndical.

5.2 Facture d'eau type

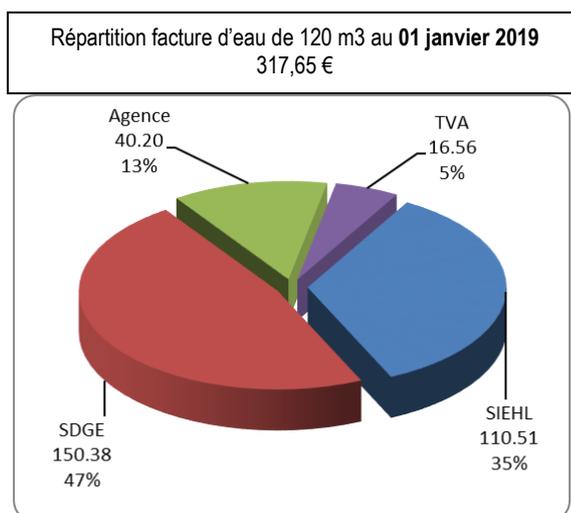
La facture eau potable est composée de quatre parties correspondant aux différents bénéficiaires.

- ✓ Le Fermier. Elle comprend une *part fixe* (ou abonnement) et une *part proportionnelle* au m³
- ✓ Le syndicat. Elle comprend une *part fixe* (ou abonnement) et une *part proportionnelle* au m³
- ✓ L'Agence de l'Eau par l'intermédiaire de deux redevances
 - ↳ *préservation de ressources en eau*. Taxe appliquée pour les prélèvements supérieurs à 10'000 m³.
 - ↳ *lutte contre la pollution*. Taxe fonction de la « zone de pression sur le milieu naturel ».
- ✓ L'Etat par la TVA à 5,5%

Les composantes, pour la part eau potable, de la facture d'eau de 120 m³ sont les suivantes

coût EAU POTABLE pour 120 m ³	unitaire	montant	unitaire	montant
	au 1er janvier 2018		au 1er janvier 2019	
Part collectivité				
part fixe annuelle (PF)	19.38	19.38	19.38	19.38
part proportionnelle (PP)	0.7594	91.13	0.7594	91.13
total collectivité		110.51		110.51
Part délégataire				
part fixe annuelle (PF)	56.46	56.46	57.90	57.90
part proportionnelle (PP)	0.7515	90.18	0.7707	92.48
total délégataire		146.64		150.38
total hors taxes et redevances		257.15		260.89
part Agence de l'eau				
préservation des ressources en eau	0.0650	7.80	0.0650	7.80
lutte contre la pollution	0.2900	34.80	0.2700	32.40
TVA 5,5%		16.49		16.56
TOTAL eau TTC pour 120 m³		316.23		317.65
répartition hors taxes et redevance				
	fixe	variable	fixe	variable
part collectivité	19.38	91.13	19.38	91.13
part exploitant	56.46	90.18	57.90	92.48
total	75.84	181.31	77.28	183.61
taxes et redevances		59.09		56.76
% part fixe (arrêté 06.08.2007)	24.0%			
prix TTC au m³ (D102.0)		2.635		2.647
part au m³		délégataire		1.25
		SIEHL		0.92
		taxes et redevances		0.47

Le rapport de la part fixe sur la totalité de la facture doit être inférieur à 30%.



5.3 Recettes

	collectivité	délegataire
Ventes d'eau	2'685'068	3'987'121
part collectivité		2'965'191
redevances agence de l'eau		1'194'487
travaux exclusifs		158'504
produits accessoires		174'645

Les « part collectivité » et « redevances agence de l'eau » sont respectivement reversées par SDGE au SIEHL et à l'agence de l'eau.

La différence entre 2 685 068 euros, valeur constatée au compte administratif du SIEHL, et 2'965'191 constaté au CARE (compte annuel de résultat d'exploitation) de SDGE, soit 280 123 € correspond au décalage des dates considérées.

6. SERVICE CLIENT

6.1 Satisfaction client (P155.1)

indicateur	2013	2014	2015	2016	2017	2018
taux de réclamation pour 1'000 clients	42.79	13.79	10.00	8.78	12.38	12.50
nombre d'échéanciers						
demandes de dégrèvement	225	266	45	195	172	150
dossiers de dégrèvement acceptés	151	207	43	176	172	148
volume dégrévé			68'915	148'816	143'904	144'271
délai de paiement client (j)			7.7	23.2	37.2	

6.2 Recouvrement (P154.0)

indicateur	2013	2014	2015	2016	2017	2018
nombre de dossiers FSL			45	16	7	8
créances > 6 mois (€)	161'143		222'098	292'185	316'190	
créances irrécouvrables (€)	33'485	95'676	38'562	85'592	17'574	10'451
taux d'impayés sur facture n-1	0.69%	0.66%	0.79%	0.87%	0.85%	1.06%
taux de créances irrécouvrables	0.19%	0.20%	0.16%	0.62%	0.20%	0.12%
montant des abandons de créances (TTC)	634	406	1'757	1'189	462	760

7. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

7.1 Montants financiers (Syndicat)

Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire (€)	3'714'454
---	------------------

Montants des travaux réalisés pendant le dernier exercice budgétaire (€)	1'392'171
subventions et remboursement	144'423
<i>dont subventions Agence</i>	1'141
<i>dont subventions département</i>	125'492
<i>dont remboursement communes (protection incendie)</i>	17'790

NOTA : certains travaux réalisés en 2018 avaient été engagés en 2017.

7.2 Etat de la dette du service (Syndicat) (P153.2)

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2017	2018
Encours de la dette au 31 décembre (€)	6'066'517	6'018'679
Montant remboursé durant l'exercice	1'143'368	1'139'741
❖ <i>Dont en capital</i>	932'045	949'777
❖ <i>Dont en intérêts</i>	163'485	142'124
❖ <i>Dont SIE froidefontaine</i>	47'838	47'838

7.3 Amortissements (Syndicat)

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	2018
Montant amorti (€)	1'583'282

7.4 Présentation des travaux engagés durant l'année 2018 (HT)

Commune	Rue	Entreprise retenue	Montant HT	Année de réalisation
TRAVAUX RESEAUX				
AISSEY	ch. de la Chapelle et r. du nid aux Chats	VERMOT - Gilley	76 221,00 €	2019
AVOUDREY	r. du stade - r. du Gymnase	VERMOT - Gilley	109 222,00 €	2018
CHARNAY	r. de Cravaux	ETA TP CLERC - Charnay	51 997,00 €	2019
COURTETAÏN ET SALANS		CHOPARD LALLIER - Fournets Luisans	37 928,55 €	2018
Débimètres (sectorisation par EPCI)		GAZ et EAUX - Mamirolle	175 669,00 €	2019
DOMPREL		VERMOT - Gilley	110 471,00 €	2018
ELECTRIFICATION réservoirs (Suchaux, Sucrue, Montfaucon)		ENEDIS	20 927,48 €	2018
EPEUGNEY - rue de la Corvée		TP MOUROT - Silley	16 410,85 €	2018
ETALANS	Zone d'activités	VERMOT - Gilley	205 900,00 €	2019
EXTENSIONS RESEAUX (divers)		GAZ et EAUX - Mamirolle + JEUNOT	31 525,20 €	2018
FALLERANS	r. des Crêtes	SAULNIER - Valdahon	141 716,00 €	2019
FEEDER - Lot 1	Montgesoye - Entrée Echevannes	COLAS (LACOSTE) - Evillers	779 805,00 €	2019
FEEDER - Lot 2	Echevannes – Réservoirs de Suchaux	VERMOT - Gilley	587 794,00 €	2019
GUYANS DURNES		COLAS (LACOSTE) - Evillers	25 869,38 €	2018
GUYANS VENNES		CHOPARD LALLIER - Fournets Luisans	82 025,00 €	2018
L'HÔPITAL DU GROSBOIS	r. d'Etalans, r. des Essarts	SAULNIER - Valdahon	123 103,00 €	2019
LA VEZE		CHOPARD LALLIER - Fournets Luisans	24 202,00 €	2018

LODS	r. de la Reine	TP MOUROT - Silley	103 953,00 €	2019
MAMIROLLE	rue du Noyer	PELLEGRINI - Pierrefontaine les Varrans	28 487,41 €	2018
MEREY SOUS MONTROND		CHOPARD LALLIER - Fournets Luisans	99 196,10 €	2018
ORNANS	r. Vernier	TP MOUROT - Silley	5 580,00 €	2018
ORNANS - LE CHÂTEAU		B-EXTERIOR - Montrond-le-Château	27 695,00 €	2018
PASSONFONTAINE	r. du Rally	CHOPARD LALLIER - Fournets Luisans	97 750,50 €	2018
TARCENAY	rue de la Source	B-EXTERIOR - SDGE	11 985,00 €	2018
VALDAHON	r. du Stade	MALPESA - Levier	121 770,00 €	2019
Raccordements SDGE		GAZ et EAUX - Mamirolle	46 443,78 €	2018
TOTAL TRAVAUX RESEAUX 2018			3 143 647,25 €	

	Entreprise retenue	Montant HT	Année de réalisation
MAITRISE D'OEUVRE, SPS			
MOE - FEEDER	Cabinet ANDRE - Pontarlier	64 000,00 €	2018
MOE PROGRAMME 2018	Cabinet ANDRE - Pontarlier	30 984,39 €	2018
SPS 2018	CS2 - Morteau	1 650,00 €	2018
TOTAL Maitrise d'œuvre - SPS		96 634,39 €	
AUTRES ETUDES ET TRAVAUX			
ETUDES FORAGES MONTGESOYE, LODS + ETUDE VULNERABILITE	REILE - Beurre	32 843,01 €	2018
MONTGESOYES - Forage	HYDROFORAGE - Virieu-le-Grand	42 055,00 €	2018
LODS - Forages (TF, TC1, TC2)	HYDROFORAGE - Virieu-le-Grand	81 935,00 €	2019
LODS - Obturation des drains	NAUTILIA - Illzach	4 260,38 €	2018
TOTAL AUTRES ETUDES et TRAVAUX		161 093,39 €	

CHLORATION			
Mise en conformité stockage chlore et chloration	GAZ et EAUX - Mamirolle	72 973,96 €	2018
TOTAL Chloration		72 973,96 €	
MISE EN SECURITE DANS LES RESERVOIRS			
RENOUVELLEMENT ECHELLE RESERVOIR	GAZ et EAUX - Mamirolle	7 321,80 €	2018
RENOUVELLEMENT REGARD COMPTAGE	GAZ et EAUX - Mamirolle	29 200,00 €	2018
RENOUVELLEMENT VANNES	GAZ et EAUX - Mamirolle	7 511,98 €	2018
RESERVOIR DE ROUHE	CLAUZEL - Epenoy	46 311,24 €	2018
RÉSERVOIRS DE SUCHAUX - ÉLECTRIFICATION	ENEDIS	14 969,00 €	2018
RESERVOIRS DE TETE - CAPTEURS ANTI- INTRUSION	GAZ et EAUX - Mamirolle	24 933,00 €	2018
SUCRUE RENOVATION TABLEAU HTA	BALOSSI MARGUET SAS	28 630,00 €	2018
TOTAL SECURISATION		158 877,02 €	
DIVERS			
TOTEM SIEGE SIEHL	GIROD MEDIA - TOPSIGN	3 854,43 €	2018
AMENAGEMENT SIEGE SIEHL	BOLARD - Valdahon	6 117,00 €	2018
BORNAGE RESERVOIRS (Rouhe, Montfaucon)	COQUARD - Valdahon	3 536,50 €	2018
BORNES DE PUISAGE ETALANS PLV	GAZ et EAUX - Mamirolle	24 116,25 €	2018
BRANCHEMENT STEP FALLERANS + SUPPRESSION BRANCHEMENT AIRE DES GENS DU VOYAGE DE SAONE	GAZ et EAUX - Mamirolle	10 229,33 €	2018
CAMP MILITAIRE DISPO COMPTAGE	GAZ et EAUX - Mamirolle	15 210,01 €	2018
Divers		6 427,79 €	2018
ENROBES - REFECTION CHAUSSEE	KOLLY - BONNEFOY - PBTP	11 736,47 €	2018
TOTAL DIVERS		81 227,78 €	
TOTAL GENERAL engagé en 2018		3 714 453,79 €	

8. INDICATEURS DE PERFORMANCE

8.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Limite de qualité : à respecter impérativement. Peut avoir des incidences sur la santé
Référence de qualité : indicatif. Rend compte du bon fonctionnement

	ARS			
	bulletins	paramètres	non conforme	% non-conformité
	nombre	nombre		
RESSOURCE				
limite de qualité				
microbiologique	4	8	0	100%
physico-chimique	8	1'767	0	100%
PRODUCTION				
limite de qualité				
microbiologique	10	50	0	100%
physico-chimique	15	2'369	2	99.92%
références de qualité				
microbiologique	10	50	0	100%
physico-chimique	15	2'369	2	99.92%
DISTRIBUTION				
limite de qualité				
microbiologique	113	576	1	99.83%
physico-chimique	130	1'504	1	99.93%
références de qualité				
microbiologique	113	576	3	99.48%
physico-chimique	130	1'504	0	100%

8.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de **108** (valeur de 0 à 120)

8.3 Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement brut du réseau de distribution est de **71.4 %**

8.4 Indice linéaire de pertes (P105.3 et P106.3)

L'indice linéaire de pertes se calcule de la façon suivante :

$$\text{ILP} = \text{Volume mis en distribution} - \text{Volume consommé} / (365 \times \text{Linéaire de réseau hors branchements})$$

L'indice linéaire de perte du réseau est de **3.5** m3/jour/km.

	m3/an					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume produit	4'426'613	4'178'389	4'570'533	5'115'592	5'144'316	5'094'186
Volume importé	323'946	433'778	333'214	262'971	451'820	404'463
volume exporté (hors SIEPA)	132'827	139'394	163'600	140'887	187'843	199'446
Volume mis en distribution	4'617'732	4'472'773	4'740'147	4'776'931	5'408'293	5'299'203
Volume consommé autorisé	3'347'534	3'407'105	3'575'325	3'447'029	3'801'534	3'785'220
Pertes	1'270'198	1'065'668	1'164'822	1'329'902	1'606'759	1'513'983
Rendement	72.5%	76.2%	75.4%	72.2%	70.3%	71.4%
linéaire de conduites de distribution (km)	1'178	1'171	1'172	1'169	1'184	1'182
indice linéaire de consommation (ILC)	7.8	8.0	8.4	8.1	8.8	8.8
indice linéaire de pertes (ILP)	3.0	2.5	2.7	3.1	3.7	3.5
					<i>objectif ILP</i>	2.9

8.5 Réparations

réparations	2013	2014	2015	2016	2017	2018
sur conduites	164	85	132	139	183	183
sur branchement	341	297	261	94	159	244
total	505	382	393	233	342	427
<i>dont sur accessoires réseau</i>				14	11	38

9. INDICATEURS DU DÉCRET du 2 mai 2007

D101.0	habitants desservis (nbre)	55'470
VP.056	nombre d'abonnements	22'776
P101.1	taux de conformité en limite de qualité biologique	99.2%
P102.1	taux de conformité en limite de qualité physico-chimiques	97.4%
D102.0	prix TTC au m3 pour 120 m3 au 01.01.2018 (€)	2.6
VP.077	linéaire réseau (hors branchements) en km	1'181
P104.3	rendement du réseau	72.5
P103.2B	indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux (de 0 à 120)	108
P107.2	taux moyen de renouvellement des réseaux	0.5%
P108.3	indice d'avancement de la protection de la ressource	80%
P106.3	indice linéaire de pertes (ILP) en m3/j.km	3.5
D151.0	délai maximal d'ouverture des branchements (jour)	1
P155.1	taux de réclamation (nbre/1'000 clients)	12.5
P154.0	taux d'impayé sur les factures année n-1	1.06

Le président
Philippe BOUQUET